

# Transports scolaires 2019 - 2020

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION



**Carole Delga**  
Présidente de la Région  
Occitanie/ Pyrénées-  
Méditerranée



**Georges Méric**  
Président du Conseil  
départemental  
de la Haute-Garonne

Madame, Monsieur,

Depuis 2017, la Région Occitanie a délégué au Conseil départemental de la Haute-Garonne la compétence transport pour continuer à vous proposer, ensemble, un service transport de qualité, respectant les meilleures normes de sécurité et d'émission de gaz à effet de serre. Malgré le contexte tendu des finances publiques, nous avons fait le choix de maintenir la gratuité totale\* du transport entre le domicile et l'établissement afin de préserver le pouvoir d'achat des familles. Cela représente une aide évaluée à 660 € par élève transporté. Ce choix politique fort permet ainsi de promouvoir un service public de transport efficace, au plus proche de votre quotidien et de celui de votre enfant.

Nous vous assurons ainsi, Madame, Monsieur, de notre attachement à garantir la qualité de ce service essentiel au bon déroulement de la scolarité de votre enfant.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée.

### COMMENT RÉCUPÉRER SON TITRE DE TRANSPORT ?

- **Lignes scolaires** : retrait auprès de la mairie de la commune de domicile sauf pour les communes de L'UNION, REVEL, SAINT-ORENS et TOULOUSE (envoi à domicile).
- **Carte PASTEL** : envoi directement à domicile\*
- **Carte SNCF** : retrait ou rechargement auprès de la gare indiquée au verso.

\* Si l'élève n'a jamais eu de Carte Pastel, celle-ci sera adressée à son domicile. Si l'élève a déjà une Carte Pastel (scolaire, Tisséo 4-25 ans, liO-Arc-en-ciel jeune) un courriel lui sera envoyé précisant les modalités de son rechargement. Les adresses postales et électroniques mentionnées sur la demande **doivent être très précises**. La responsabilité du Conseil départemental ne saurait être engagée en cas de non réception de ces différents documents. Les courriers retournés à la Direction des Transports pourront être retirés **après la rentrée** sur la présentation d'un justificatif d'adresse.

**ATTENTION :**

- **Tout changement en cours d'année scolaire devra être dûment justifié.**
- **En cas de perte ou de vol de la carte, un DUPLICATA PAYANT sera établi.**

### \* POUR EN SAVOIR PLUS...

... sur les critères de la gratuité du transport scolaire ou sur les conditions des déplacements vers les établissements hors département ou hors académie, se reporter au site internet :

[www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr) ou contacter le n°vert **0 800 011 593** Service & appel gratuits

Les informations recueillies dans ce dossier, sauf le n° de téléphone et l'adresse e-mail, sont obligatoires pour la délivrance d'un titre de transport nominatif et font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 février 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser aux services du Conseil départemental de la Haute-Garonne - 1, Boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 09. Les informations recueillies pour la délivrance d'une carte Pastel sont susceptibles d'être transmises, à des fins non commerciales, aux autres services publics de transport, signataires de la Charte Pastel Midi-Pyrénées, sauf avis contraire, formulé par courrier à l'adresse ci-dessus.

Pour toute information :

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE**  
Direction des Transports  
1, boulevard de la Marquette  
31090 TOULOUSE CEDEX 9

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## TRANSPORTS SCOLAIRES 2019 - 2020



En savoir plus sur les critères d'accès  
au transport scolaire gratuit  
ou s'inscrire en ligne en écoles, collèges et lycées :  
[www.haute-garonne.fr](http://www.haute-garonne.fr)

### PHOTO

Àagrafer

Pour les réseaux :

- Tisséo
- TER/SNCF
- liO-Arc-en-ciel

Sauf si votre enfant a déjà une carte Pastel

Votre photo sera conservée pour une fabrication de carte si nécessaire, sauf si vous cochez cette case

### L'ÉLÈVE

N° DOSSIER .....

• NOM ..... • PRÉNOM .....  
 • DATE DE NAISSANCE ..... • SEXE  M  F  
 • ADRESSE .....  
 • BÂTIMENT/APPARTEMENT ..... • CODE POSTAL | | | | |  
 • COMMUNE .....

#### LE RESPONSABLE LÉGAL ( Père Mère Tuteur légal)

• NOM .....  
 • PRÉNOM .....  
 • Tél. .... • Port. ....

Pour vous permettre d'accéder à votre dossier en ligne :

• Adresse mail : .....

Je souhaite recevoir des SMS, notamment en cas de suspension générale des services de transport départementaux

Oui  Non

#### GARDE ALTERNÉE : ( Père ou Mère) joindre justificatif

• NOM .....  
 • PRÉNOM .....  
 • Adresse .....  
 • Tél. .... • Port. ....  
 • Adresse mail : .....

Oui  Non

### SCOLARITÉ DE L'ÉLÈVE 2019 - 2020

Nom de l'établissement : .....  Public  Privé

Régime de l'élève :  NON PENSIONNAIRE (1 A/R QUOTIDIEN)  INTERNE (1 A/R HEBDOMADAIRE)

École maternelle/primaire  TPS  PS  MS  GS  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  CLIS  CLIN  
 Collège  6<sup>e</sup>  5<sup>e</sup>  4<sup>e</sup>  3<sup>e</sup>  SEGPA  ULIS  
 LV1 : ..... LV2 : .....  Section particulière : .....  
 Lycée général ou technologique  2<sup>nd</sup>e  1<sup>re</sup>  T<sup>le</sup> Enseignements d'exploration 1 : ..... 2 : ..... 3 : .....  
 LV1 : ..... LV2 : ..... Spécialité : .....  
 Lycée professionnel  2<sup>nd</sup>e  1<sup>re</sup>  T<sup>le</sup>  Bac Pro  CAP  Préapprentissage Spécialité : .....

### TRANSPORT 2019 - 2020

Autocar  Tisséo  SNCF\* \* Gare de retrait ou rechargement de la carte

Point de montée	Point de descente	Ligne
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

#### Carte Pastel pour l'accès aux réseaux :

- urbain Tisséo
- TER/SNCF
- cars liO-Arc-en-ciel

Si l'élève est déjà titulaire d'une carte, inscrire le n°

La carte Pastel doit être conservée pour le rechargement du contrat scolaire 2019-2020. Perte ou vol de la carte = DUPLICATA PAYANT

### EXEMPLAIRE À RETOURNER AVANT LE 4 JUILLET 2019

Si cette date n'est pas respectée, l'élève voyageant sur les réseaux Tisséo, TER/SNCF, liO-Arc-en-ciel, réseau Régional, devra payer ses déplacements (non remboursables par le Conseil départemental). L'accès aux lignes scolaires se fera sous réserve de places disponibles.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAÎNERA DU RETARD DANS L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE.**

#### VISA ET CACHET DE L'ÉTABLISSEMENT OBLIGATOIRES

Je soussigné(e), ....., certifie exacts les renseignements portés sur la présente inscription et avoir pris connaissance du règlement des transports et des sanctions applicables en cas d'indiscipline.

Le : | | | | | Signature(s) du responsable,